

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DEVE 96 Dénomination « allée Jeannine Worms » attribuée à l'allée des jardins des Champs Élysées traversant le carré Marigny d'est en ouest, du théâtre jusqu'à l'avenue Matignon (8e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « allée Jeannine Worms » à l'allée des jardins des Champs Élysées traversant le carré Marigny d'est en ouest, du théâtre jusqu'à l'avenue Matignon (8e) ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « allée Jeannine Worms » est attribuée à l'allée des jardins des Champs Élysées traversant le carré Marigny d'est en ouest, du théâtre jusqu'à l'avenue Matignon (8e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO